



Assemblée générale

Distr. générale
4 février 2016
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session
Point 110 de l'ordre du jour
Rapport du Secrétaire général
sur le Fonds pour la consolidation de la paix

Fonds pour la consolidation de la paix

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, qui porte sur la période allant de janvier à décembre 2015, est soumis en application de la résolution 63/282 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a prié le Secrétaire général de lui présenter chaque année un rapport sur le Fonds pour la consolidation de la paix.

Le Fonds pour la consolidation de la paix a franchi plusieurs étapes importantes en 2015, notamment en mettant en œuvre sa première initiative transfrontière, le long de la frontière entre le Kirghizistan et le Tadjikistan, et en allouant plus de 15 % de ses investissements à la promotion de l'autonomisation des femmes. Grâce à une gestion souple des ressources du Fonds dans des pays en situation de crise, notamment au Burundi, au Mali et au Yémen et dans les pays touchés par le virus Ebola, des projets essentiels pour les droits de l'homme et la sécurité ont été maintenus dans des lieux qui ne bénéficiaient plus de l'appui de la plupart des donateurs. Malgré ces avancées, la baisse des financements signifie que les fonds disponibles commencent à ne plus correspondre aux besoins.

Ainsi que cela a été établi dans le cadre d'examens mondiaux indépendants, il faudra consacrer des ressources suffisantes et prévisibles à la consolidation de la paix pour que le Fonds puisse continuer à s'acquitter de son rôle universellement reconnu, qui consiste à appuyer la consolidation de la paix dès ses premiers stades et dans des situations présentant des risques élevés et à promouvoir la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies.



I. Introduction

1. Le présent rapport annuel, qui porte sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, est le sixième établi en application de la résolution 63/282 de l'Assemblée générale. Il sera complété par un rapport financier que le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires publiera le 1^{er} mai 2016 au plus tard. On trouvera des renseignements complémentaires sur le site du Fonds pour la consolidation de la paix (www.unpbf.org) et des informations détaillées concernant les différents projets mis en œuvre sur le portail du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (<http://mptf.undp.org>).

II. Résultats mondiaux et enseignements tirés de l'expérience

2. L'année 2015 a été marquée par d'importantes analyses du rôle que l'Organisation des Nations Unies joue en matière d'établissement et de maintien de la paix, à savoir l'examen du Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix, l'examen du dispositif de consolidation de la paix des Nations Unies et l'examen de haut niveau de la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, qui ont confirmé l'importance que le Fonds pour la consolidation de la paix revêt en encourageant une mobilisation engagée sur le plan politique à l'échelle du système et en promouvant l'unité d'action en situation de crise. Principal pilier du dispositif de consolidation de la paix, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix se félicite des recommandations issues de ces examens et a déjà commencé à en mettre en œuvre un grand nombre.

3. La nécessité d'une collaboration accrue entre la Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix, soulignée lors de l'examen du dispositif de consolidation de la paix, a été exprimée dès le mois de juin lors de la session annuelle de la Commission, au cours de laquelle les participants ont fermement mis en garde contre les dangers d'un système de financement fragmentaire et ne disposant pas des moyens nécessaires. Ces préoccupations ont également été évoquées lors d'une réunion informelle sur la Somalie – l'un des pays bénéficiaires du Fonds – organisée par la Commission en novembre, au cours de laquelle les participants sont convenus de l'importance cruciale de disposer d'un financement prévisible et cohérent. À la faveur de cette dynamique, à compter de 2016, le Fonds demandera à la Commission d'organiser des discussions informelles sur les ambitions pour les cinq années à venir des nouveaux pays admis à bénéficier de ses projets.

4. Les appels en faveur du renforcement du partenariat avec les institutions financières internationales qui ont été lancés dans le cadre des examens reconnaissent implicitement l'importance de la cohérence, pour ce qui est non seulement des projets de consolidation de la paix mais aussi de l'élaboration des stratégies de développement ultérieures. Dans cette optique, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et la Banque mondiale ont accru leur coopération en 2015, la Banque ayant accueilli en novembre la réunion semestrielle du Groupe consultatif du Fonds. En plus d'ouvrir la voie à des évaluations communes de la situation en République centrafricaine et en Somalie, cette réunion a également mis en relief les

progrès accomplis en ce qui concerne l'examen thématique de l'emploi et de la consolidation de la paix, une initiative réunissant le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation internationale du Travail (OIT). À l'issue de cette réunion, le Fonds et la Banque mondiale ont tenu leur première réunion trimestrielle visant à planifier des approches communes de la conception, du suivi et de l'évaluation de projets, l'objectif étant de mieux harmoniser leurs travaux à l'avenir.

5. Le renforcement du partenariat, en 2015, entre le Fonds et la Banque Mondiale s'est étendu à l'action menée dans les pays bénéficiaires. En Somalie, les deux organismes se sont engagés à cofinancer un projet commun novateur qui permettra d'apporter aux territoires nouvellement repris un appui en matière d'infrastructure au moyen de systèmes financiers nationaux. En République centrafricaine, dans le prolongement d'un précédent partenariat portant sur le versement des traitements des fonctionnaires et du personnel du secteur de la sécurité, le Fonds et la Banque mondiale entreprendront au début de l'année 2016 une évaluation conjointe dans le but de définir des possibilités stratégiques de collaboration, soulignant ainsi l'importance d'adopter une stratégie cohérente.

6. Le Fonds a en outre mis à l'essai en 2015 des dispositions novatrices visant à mobiliser l'appui des donateurs en faveur de fonds de financement commun. En République démocratique du Congo, le Fonds a été le premier organisme à apporter son soutien à deux projets visant à mettre en œuvre des stratégies de stabilisation à l'échelle provinciale et à mettre à l'essai un système novateur de contributions de contrepartie des donateurs. Sa mobilisation a permis de réunir 12 millions de dollars supplémentaires auprès d'autres donateurs et a donné lieu à l'établissement du Fonds multidonateurs pour la cohérence de la stabilisation en novembre. Le fait que le Fonds ait réussi à favoriser la cohérence à l'échelle du système a été mentionné dans toutes les analyses indépendantes récentes, y compris l'évaluation de l'intégration au sein des missions que la Division de l'inspection et de l'évaluation du Bureau des services de contrôle interne réalise actuellement.

7. Outre les examens importants effectués au cours de l'année, 2015 a été une période d'innovation pour le Fonds. Pour donner suite à une autre recommandation issue de l'examen du dispositif de consolidation de la paix, les initiatives menées en 2015 visaient à faire participer la société civile et à faire entendre la voix des citoyens au sein des organes de décision et de contrôle du Fonds. À Madagascar et au Niger, le Fonds pour la consolidation de la paix a établi un partenariat avec l'African Centre for the Constructive Resolution of Disputes et la Fondation PeaceNexus, respectivement, pour définir des priorités stratégiques au moyen d'approches participatives ouvertes à tous, qui ne se limitent pas aux capitales mais englobent également les collectivités locales. Au Kirghizistan, des visites de suivi effectuées par des équipes constituées de représentants d'organisations non gouvernementales locales, des pouvoirs publics et de partenaires des Nations Unies ont permis aux collectivités participant à des initiatives parrainées par le Fonds d'entrer en contact avec le Comité directeur mixte. Au Mali, le Fonds a mis à l'essai un suivi communautaire qui permet aux citoyens d'exprimer régulièrement leurs opinions sur les besoins locaux et les progrès de la consolidation de la paix. La réalisation d'un certain nombre de ces activités a été facilitée par des conseillers pour la paix et le développement, déployés en partenariat avec le PNUD, le Département des affaires politiques et le Fonds. Ces conseillers veillent à ce que les

investissements du Fonds tiennent compte des situations de conflit et se fondent sur une analyse politique rigoureuse. Ils se sont avérés être des partenaires essentiels de la conception et de la mise en œuvre réussies de programmes tenant compte des conflits.

8. Deux mille quinze a également été la première année au cours de laquelle le Fonds a atteint l'objectif du Secrétaire général relatif au financement de l'action en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, en allouant 15,7 % de ses ressources à des initiatives axées sur les femmes, notamment à des projets dont l'objectif principal est de promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, ainsi qu'à des activités ciblées relevant de projets qui intègrent la problématique hommes-femmes. Ce progrès témoigne également du perfectionnement de la méthode de calcul des allocations, qui a été rendu possible par le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation du Fonds.

9. Si la réalisation de cet objectif constitue une étape importante, les allocations de fonds en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes demeurent liées au mécanisme de financement des interventions rapides, dans le cadre duquel le Fonds a joué un rôle plus important, au lieu d'être hiérarchisées au niveau des pays. En outre, les fonds alloués à des projets qui tiennent systématiquement compte de la problématique hommes-femmes ont diminué de 19 % en 2015. Dans l'ensemble, les résultats restent donc mitigés et montrent que, pour intégrer pleinement la problématique hommes-femmes dans l'ensemble des projets de consolidation de la paix, il est nécessaire de bénéficier à l'échelle des pays de compétences d'expert et de la détermination des équipes de direction.

10. Afin de continuer à favoriser l'autonomisation des femmes, le Fonds lancera sa troisième Initiative de promotion de l'égalité des sexes au début de l'année 2016, en partenariat avec ONU-Femmes et le programme des Volontaires des Nations Unies. Les efforts déployés actuellement par la Commission de consolidation de la paix pour mettre au point une stratégie d'intégration de la problématique hommes-femmes dans les activités qu'elle mène par pays fourniront un appui stratégique aux projets sur le terrain.

11. En 2015, le Fonds a entrepris de nouveaux travaux dans le domaine de l'élaboration de programmes à l'échelle régionale, son tout premier projet transfrontière, qui vise à instaurer un climat de confiance dans la zone instable de la frontière entre le Kirghizistan et le Tadjikistan, ayant été approuvé. Fondé sur les programmes en cours au Kirghizistan, pays qui a été admis à bénéficier du soutien du Fonds, ce projet d'un budget de 3 millions de dollars réunit les autorités locales, les acteurs du secteur de la sécurité et des citoyens des deux États afin de réduire les tensions, d'atténuer les risques immédiats de violences transfrontières et de prévenir de nouveaux conflits. Dans le cadre du renforcement de ses partenariats avec des acteurs régionaux, à Madagascar, le Fonds s'est associé à l'Union africaine, à l'Union européenne et au PNUD en vue de soutenir les efforts du Gouvernement visant à réformer le secteur de la sécurité. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix continuera de chercher des possibilités de mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen du dispositif de consolidation de la paix visant à renforcer la coopération avec les organisations régionales, en envisageant dans l'immédiat d'aider l'Union africaine à déployer des spécialistes des droits de l'homme au Burundi au cours de la période d'instabilité politique actuelle.

12. Par ailleurs, l'importance croissante accordée par le Fonds à la prévention de la violence va dans le sens des recommandations issues des examens des activités de consolidation de la paix qui consistent à éviter de véritables crises en apportant sans tarder un appui aux pays qui connaissent des difficultés politiques. Les fonds alloués en 2015 à la Guinée-Bissau, à Madagascar et au Niger visent tous à aider les Gouvernements de ces pays à répondre adéquatement aux revendications des citoyens avant que l'insatisfaction ou la méfiance ne dégénèrent en actes de violence.

13. Malgré ces avancées, 2015 a été une année difficile pour le maintien de la paix. Au Yémen, l'escalade de la violence a conduit à la suspension officielle des activités soutenues par le Fonds à compter d'avril 2015, tandis qu'au Burundi, au Mali et au Soudan du Sud, la poursuite des combats a restreint les programmes. Dans de telles conditions, le Fonds a pour mandat de prendre des risques partout où cela est possible. Au Mali, après que la reprise des combats a nui à ses activités au début de l'année 2015, le Fonds a autorisé le redéploiement géographique des projets « dividendes de la paix » jusqu'à ce qu'une paix durable puisse être établie dans le nord du pays. Au Yémen, en dépit de la suspension de la plupart des programmes bénéficiant du soutien du Fonds, les membres d'un réseau de spécialistes des droits de l'homme collaborant avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le PNUD ont continué à risquer leur vie tout au long de 2015 pour rendre compte des violations des droits de l'homme qui n'auraient sinon pas pu être confirmées avec certitude. S'il est vrai que le Fonds a pour mandat de prendre de tels risques et qu'il continuera de chercher des possibilités de renforcer les droits de l'homme et d'œuvrer en faveur de la paix en période de crise, son action dépend avant tout de la mobilisation et de la volonté politiques nationales. Si ces conditions essentielles font défaut, le Fonds s'acquittera de ses responsabilités fiduciaires et suspendra ses activités jusqu'à ce qu'une mobilisation nationale en faveur de la paix se manifeste de nouveau.

14. Dans les pays touchés par le virus Ebola, la crise sanitaire qui a débuté en 2014 a montré avec quelle rapidité les acquis récents de la consolidation de la paix pouvaient être anéantis, même dans le cas de catastrophes indépendantes d'un conflit. En Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, le Fonds a autorisé la réaffectation des ressources allouées à un certain nombre de programmes afin de répondre à de nouveaux besoins en matière de sécurité et de droits de l'homme. Dans la région forestière de la Guinée connue pour son instabilité, où le premier cas d'Ebola avait été signalé, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le PNUD se sont mobilisés afin de diffuser des messages essentiels auprès d'une population méfiante. Cette région a ainsi pu être la première, en Guinée, à être déclarée exempte du virus. Au plus fort de la crise au Libéria, le mécanisme de résolution extrajudiciaire des litiges fonciers du Fonds a fourni un réseau permettant de diffuser auprès de la population locale des messages sur les interventions de santé jugés fiables. La confiance que les citoyens accordent au mécanisme s'explique par les progrès réalisés par ce dernier : le nombre de litiges fonciers réglés est passé de 17 en 2013 à plus de 200 en 2015, plus de 75 % des décisions prises en 2014 étant toujours appliquées un an plus tard.

15. Deux mille seize commence sous de meilleurs auspices que les années précédentes, des accords ayant été conclus en vue de mettre fin à un certain nombre de conflits de longue durée qui ont déraciné un nombre sans précédent de civils et causé d'indicibles souffrances. Les règlements politiques en Libye, au Soudan du

Sud et en République arabe syrienne, et l'accord qu'il est prévu de conclure en Colombie pour mettre un terme à 50 ans de conflit ne marquent cependant pas la fin des processus de paix, mais bien au contraire leur début. Il faudra des moyens humains et financiers considérables pour rétablir des institutions étatiques responsables et réactives, remédier à des violations des droits de l'homme et à des revendications de longue date et aider les gouvernements à réaliser la promesse de la paix. Ces besoins se manifesteront alors même que le Fonds n'a jamais bénéficié d'un appui financier aussi faible, ce qui pourrait l'empêcher de faire adéquatement face à la nécessité croissante d'aider les États qui sortent de conflits de longue durée à préserver une paix précaire.

16. Tout au long de l'année 2015, le Fonds pour la consolidation de la paix a averti qu'en l'absence de financement prévisible, il ne pourrait maintenir à son niveau actuel l'appui qu'il apporte, et encore moins répondre à de nouveaux besoins. Il a alloué un montant de 77,9 millions de dollars à 14 pays en 2015. Il n'a en revanche reçu que 53,5 millions de dollars de contributions de donateurs, soit le troisième niveau annuel le plus faible depuis les premières contributions annoncées en 2006, et ce en dépit de l'évaluation favorable du Fonds et des appels en vue de son renforcement lancés dans le cadre de l'examen du dispositif de consolidation de la paix, ainsi que par le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix et le Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire. Alors que ces examens indépendants ont tous reconnu le rôle sans pareil que joue le Fonds en assurant la cohérence stratégique et en finançant des activités risquées sur le plan politique mais néanmoins nécessaires qu'aucun autre donateur n'est en mesure de soutenir, cette reconnaissance devra, si le Fonds doit rester un partenaire fiable pour les États et les sociétés résolus à soutenir la paix, se traduire sans tarder par un financement prévisible et durable.

Projets du Fonds en cours, y compris les allocations versées en 2015

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Date d'approbation des plans de priorités</i>	<i>Allocations versées en 2015</i>			<i>Total</i>
		<i>Montant cumulé des allocations à ce jour</i>	<i>Mécanisme de financement des interventions rapides</i>	<i>Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix</i>	
Pays inscrits à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix					
Burundi	Février 2008, mai 2011, février 2014	61,74	–	–	–
République centrafricaine	Juin 2008, février 2010	55,90	8,15	–	8,15
Guinée	Avril 2009, décembre 2011, décembre 2013 (plusieurs plans)	60,57	3,27	–	3,27
Guinée-Bissau	Juin 2008, janvier 2011, octobre 2015	26,16	0,45	10,00	10,45
Libéria	Février 2008, mai 2011, octobre 2013	51,87	–	–	–
Sierra Leone	Octobre 2008, décembre 2010	52,16	–	–	–
Total partiel		308,40	11,87	10,00	21,87

	<i>Date d'approbation des plans de priorités</i>	<i>Allocations versées en 2015</i>			<i>Total</i>
		<i>Montant cumulé des allocations à ce jour</i>	<i>Mécanisme de financement des interventions rapides</i>	<i>Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix</i>	
Pays non inscrits à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix					
Bosnie-Herzégovine		2,00	–	–	–
Colombie		2,00	–	–	–
Comores	Décembre 2008, mai 2013	12,33	0,43	–	0,43
Côte d'Ivoire	Juillet 2008, avril 2014	32,73	–	–	–
République démocratique du Congo	Juillet 2009, juin 2015	40,00	–	12,00	12,00
Guatemala	Novembre 2010	11,00	–	–	–
Kirghizistan	Septembre 2013	28,11	3,02	–	3,02
Libye		2,43	0,14	–	0,14
Madagascar	November 2015	12,01	0,51	11,50	12,01
Mali		10,93	–	–	–
Myanmar		7,72	4,09	–	4,09
Népal	Juillet 2008, mai 2012	20,48	–	–	–
Niger		13,00	0,61	9,39	10,00
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Octobre 2014	9,09	1,44	–	1,44
Philippines		3,00	–	–	–
Somalie		14,13	10,13	–	10,13
Soudan du Sud	Février 2013	16,52	–	–	–
Sri Lanka		4,20	1,20	–	1,20
Tadjikistan ^a		1,60	1,60	–	1,60
Yémen	Mars 2014	20,70	–	–	–
Concept, suivi et évaluation		2,29	–	–	–
Total partiel		266,27	23,17	32,89	56,06
Total^b		574,67	35,04	42,89	77,93

Source : Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (janvier 2016).

^a Composante du projet transfrontière avec le Kirghizistan; la mention du Tadjikistan dans ce tableau ne signifie pas qu'il remplit les conditions nécessaires pour bénéficier du Fonds.

^b Comprend les pays où des projets du Fonds sont en cours en 2015.

III. Pays dans lesquels le Fonds pour la consolidation de la paix est actif

A. Pays inscrits à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix

Burundi : promouvoir la médiation et les droits fondamentaux pendant la crise

17. L'année 2015 a été marquée par une crise politique et par des violences liées aux élections déclenchées par l'annonce de la candidature du Président en exercice à un troisième mandat, une décision vivement contestée par l'opposition, qui la considère comme anticonstitutionnelle. Depuis avril 2015, l'espace démocratique s'est réduit, tandis que l'insécurité et les violations des droits de l'homme se sont aggravées : des médias indépendants ont été fermés, des restrictions ont été imposées aux organisations non gouvernementales, des violences se sont produites entre forces de sécurité et manifestants, et 230 000 réfugiés ont fui le pays. Malgré les appels à un dialogue sous médiation internationale entre le Gouvernement et l'opposition, peu de progrès ont été enregistrés.

18. Plusieurs projets du Fonds ont été réorientés compte tenu de la crise, notamment le projet de dialogue national exécuté par le PNUD, qui facilitait la tenue de réunions au niveau des provinces entre responsables de partis politiques. Un réseau de 500 médiatrices, mis en place par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), s'est occupé d'environ 5 148 différends et a lancé à l'échelle provinciale des dialogues inclusifs, avec la participation des autorités locales, des partis politiques d'opposition, des services de sécurité, des organisations religieuses et des organisations de la société civile, pour répondre aux préoccupations concernant la paix et la sécurité. L'appui du Fonds a également permis au HCDH de rester opérationnel après la fermeture du Bureau des Nations Unies au Burundi, et de mener des activités cruciales de surveillance du respect des droits de l'homme et d'en rendre compte. L'action du HCDH a contribué à la libération de plusieurs victimes d'arrestations arbitraires et à l'obtention d'engagements du Gouvernement à poursuivre les auteurs de violations des droits de l'homme.

République centrafricaine : œuvrer au dialogue

19. En dépit d'un contexte difficile, le pays a franchi plusieurs caps importants en 2015, dont des élections historiques en décembre et le Forum de Bangui sur la réconciliation nationale en mai. Cet événement, organisé avec le soutien de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et de l'équipe de pays des Nations Unies, a rassemblé plus de 700 représentants, dont 120 femmes, venus de l'ensemble du pays. Le Fonds a fourni une aide cruciale au Forum, notamment sous la forme d'un projet exécuté par le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) sous la direction de la MINUSCA, en vue de mener dans tout le pays des consultations à l'échelon local pour stimuler la participation de représentants des communautés. Ce projet, qui a suscité la participation de nombreuses femmes, a abouti à l'inclusion de dispositions relatives à la protection des femmes contre les violences liées aux conflits dans tous les documents stratégiques issus du Forum. Le

Forum a également donné lieu à l'accord sur le « Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine », par lequel tous les acteurs se sont engagés à poursuivre cinq priorités pour maintenir la paix. Neuf groupes armés ont par ailleurs signé un accord sur le désarmement, la démobilisation, le rapatriement et la réintégration, joint en annexe au Pacte républicain. Il a été en outre convenu au Forum de retirer tous les enfants des groupes armés.

20. Afin d'aider l'État à restaurer son autorité en dehors de la capitale, le Fonds a approuvé en novembre un projet d'une valeur de 3 millions de dollars, exécuté par le PNUD et l'OIT avec l'appui de la MINUSCA, en vue de renforcer la présence de l'administration civile, d'accroître la capacité des autorités nationales à assurer les services de base et à garantir la sécurité et de stimuler la revitalisation socioéconomique. Le Fonds a également donné son feu vert à un projet d'une valeur de 3,5 millions de dollars, exécuté en étroite collaboration avec la MINUSCA par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), afin de réduire la violence à l'échelon local en fournissant des moyens de subsistance aux communautés vulnérables et aux anciens combattants n'ayant pas droit à un appui au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration en bonne et due forme. Enfin, en adéquation avec les mesures générales prises par les Nations Unies à l'appui des élections législatives et présidentielles, un projet d'une valeur de 1 million de dollars, exécuté par le PNUD, a été approuvé pour aider au déploiement de personnel civil et orienter les électeurs.

Guinée : contribuer à un climat favorable lors de l'élection présidentielle

21. La Guinée a tenu son élection présidentielle le 11 octobre 2015, dans un contexte tendu en raison de désaccords quant au cadre électoral national et de violences liées aux tensions suscitées par l'Ebola. La réaction rapide du Fonds, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, a été déterminante pour que l'élection puisse se dérouler dans le calme. Le Fonds a travaillé en partenariat avec l'Agence des États-Unis pour le développement international et le National Democratic Institute à un programme visant à déployer 14 593 délégués de partis politiques couvrant la plupart des 14 808 bureaux de vote du pays. Un appui a également été fourni pour renforcer les capacités des forces de sécurité dans le domaine de la gestion des foules, promouvoir les messages non violents dans les médias, et surveiller le respect des droits de l'homme. Le Fonds a apporté son soutien au projet des « cases de veille », qui, outre la « case » de Conakry, comporte des antennes décentralisées dans sept régions exposées aux risques de conflits, en vue d'assurer la participation active des femmes et des jeunes au processus électoral et de prévenir les violences liées à l'élection. Grâce à un mécanisme d'alerte précoce et à des liens directs avec des dirigeants traditionnels, religieux et de communautés, ainsi qu'avec les autorités locales et nationales, ce réseau a contribué à prévenir et à atténuer les violences avant, pendant et après l'élection. Une aide financière supplémentaire a également été fournie à la Commission provisoire de réflexion sur la réconciliation nationale, coprésidée par les principaux chefs religieux du pays afin de mener dans l'ensemble des régions guinéennes des consultations nationales à l'appui du processus de réconciliation.

22. Enfin, le Fonds s'est allié à la Banque mondiale pour élargir un grand projet pour l'emploi d'une valeur totale de 25 millions de dollars. Ce financement du

Fonds a permis à 2 400 jeunes, dont 30 % de femmes, de rejoindre les 34 000 travailleurs bénéficiant de ce projet, qui a permis de réduire la violence chez les jeunes des zones les plus sensibles.

Guinée-Bissau : accompagner les réformes du Gouvernement

23. Alors que l'année 2015 avait commencé sur une note positive, avec les réformes promues par le nouveau Gouvernement de l'époque et l'annonce de près de 2 milliards de dollars de contributions lors de la table ronde des donateurs, tenue à Bruxelles en mars 2015, une nouvelle crise politique a éclaté au milieu de l'année, poussant le Président à limoger le Premier Ministre et son gouvernement en août. Le nouveau Gouvernement n'a été désigné qu'en novembre et peine depuis à obtenir la confiance du Parlement.

24. En juin, avant la détérioration du climat politique, le Fonds a adopté un nouveau plan des priorités de consolidation de la paix en conformité avec la déclaration d'engagements réciproques de la Commission de consolidation de la paix et faisant suite à la mission d'évaluation stratégique, dirigée par le Département des affaires politiques. Les quatre grandes priorités du plan, à savoir la réforme du secteur de la sécurité, la réconciliation et le dialogue nationaux, la lutte contre l'impunité et l'emploi des femmes et des jeunes, ont été présentées à la table ronde de Bruxelles et ont suscité l'adhésion d'autres donateurs.

25. Depuis la crise, le Fonds a accéléré son soutien aux bons offices de mon Représentant spécial en Guinée-Bissau et au Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) grâce à des activités visant à renforcer le dialogue politique, et en particulier à des initiatives pour le dialogue entre les partis et en leur sein, complémentaires des travaux de la Commission de consolidation de la paix.

Libéria : prévoir la phase de transition de la mission

26. Au second trimestre de 2015, alors qu'il commençait à sortir de la crise liée à l'Ebola, le Libéria a relancé des processus politiques cruciaux, tels que la révision de la Constitution, la décentralisation et la mise en œuvre avant le milieu de l'année, de la Feuille de route pour la promotion de la réconciliation nationale. C'est dans ce contexte, et grâce à un projet de 2 millions de dollars exécuté par le PNUD, que le Fonds a soutenu une conférence constitutionnelle participative nationale tenue fin mars, qui a rassemblé plus de 750 délégués venus de l'ensemble du pays.

27. S'appuyant sur la justice traditionnelle et les mécanismes d'établissement des responsabilités, le programme national Palava Hut, financé par le Fonds, a lancé quatre groupes de discussion ethnographiques chargés de jeter les bases d'une plus grande cohésion sociale et d'une meilleure compréhension mutuelle entre les quatre groupes linguistiques du Libéria. À l'avenir, les mécanismes traditionnels dépasseront le cadre de la réconciliation et commenceront à être utilisés en vue de lutter contre l'impunité pour les violations liées aux conflits.

28. À l'approche du retrait de la mission en 2016, le Fonds pour la consolidation de la paix fondera son action sur une version mise à jour de la déclaration sur des engagements réciproques de la Commission de consolidation de la paix, qui servira de base à l'établissement des priorités de financement pendant la phase de transition.

Sierra Leone : soutenir le secteur de la sécurité tout au long de la crise liée à l'Ebola

29. En réaction à l'épidémie d'Ebola en 2014, le Fonds a réorganisé son programme ordinaire, qui avait été mis au point compte tenu du Programme pour la prospérité 2013-2018 du Gouvernement et la transition entre le Bureau intégré pour la consolidation de la paix et le maintien d'une présence des Nations Unies sous la forme d'une équipe de pays. Par suite de cette réorganisation, les observateurs indépendants n'ont relevé aucune violation grave aux points de passage et ont constaté une réduction du nombre de différends après qu'une formation aux droits de l'homme a été dispensée au personnel de sécurité en service aux postes frontière et aux points de contrôle Ebola. L'aide juridictionnelle aux prisonniers a permis de libérer 163 prisonniers et de réduire le recours à la détention provisoire, contribuant de façon cruciale à éliminer le risque de propagation du virus Ebola dans les prisons participantes. En octobre 2015, le Président a lancé avec l'aide financière du Fonds un comité international chargé de connaître des plaintes contre la police afin d'encourager les progrès de la réforme du secteur de la sécurité. Enfin, le travail mené auprès des jeunes par des animateurs-médiateurs formés dans le cadre d'un projet du PNUD appuyé par le Fonds a permis d'éviter que 40 différends liés à l'Ebola dans 10 communautés frontalières ne dégénèrent en conflits violents.

30. À l'avenir, la Commission de consolidation de la paix procédera à un réexamen de son travail d'accompagnement de la transition en Sierra Leone. Le Fonds, aux côtés du Département des affaires politiques (DAP) et du PNUD, cofinancera quant à lui le recours à un conseiller en matière de paix et de développement pour garantir que la programmation du pays préserve la paix dans le contexte postépidémie.

B. Autres pays bénéficiaires

Bosnie-Herzégovine : promouvoir le dialogue

31. En Bosnie-Herzégovine, les investissements du Fonds ont eu pour objectif de relancer le dialogue et de promouvoir la tolérance dans une situation par ailleurs au point mort. Le projet, qui s'est concrétisé par deux plateformes de dialogue de haut niveau, 26 forums de jeunes et sessions de formation, 40 projets au niveau local et une campagne dans les médias, a jusqu'à présent touché environ 29 % de la population. De nombreuses composantes du projet visaient les jeunes, qui sont particulièrement marginalisés, mais qui représentent aussi le meilleur espoir d'instaurer une paix durable. On ne s'attendait pas à ce que les citoyens témoignent tant d'intérêt aux activités financées par le Fonds. Une étude sera conduite en 2016 pour recueillir leurs impressions sur les effets de ces activités.

Colombie : encourager les actions individuelles pour promouvoir la paix

32. La campagne « Respira Paz », cofinancée par la Norvège et le Fonds, s'est terminée en 2015 dans un contexte de pourparlers de paix dont l'objet était de mettre fin au conflit armé qui touche le pays depuis 50 ans. Engageant à prendre davantage conscience des effets négatifs du conflit sur tous les aspects de la société, elle invitait chaque Colombien, individuellement, à promouvoir la paix. Le projet a été mis en œuvre par l'UNICEF et le PNUD dans le cadre d'une approche

multidimensionnelle qui comprenait des projections de films, des feuilletons radiophoniques et des activités liées à la paix dans 153 municipalités touchées par le conflit. Selon les premières indications, le projet a contribué à faire en sorte que la population soit davantage favorable à la paix. Une évaluation indépendante menée en 2016 confirmera ces résultats.

Comores : renforcer la confiance dans le cadre d'une vision commune

33. Depuis 2008, le Fonds s'emploie à promouvoir la paix dans le pays dans le cadre d'une démarche en deux temps qui vise à appuyer la réforme du secteur de la sécurité, améliorer la gouvernance, renforcer la cohésion sociale et relancer l'économie. À l'heure où les élections présidentielles de 2016 se profilent, les Comores se heurtent encore à un certain nombre de difficultés sur les plans politique, social et économique.

34. Même si des progrès importants ont été accomplis, les investissements dans les programmes n'ont pas permis d'obtenir les résultats attendus, en raison d'un manque de capacités et parce que les donateurs n'ont pas versé les fonds prévus. L'aide du Fonds a permis à des représentants de toutes les forces de sécurité et des civils des trois îles d'approuver cinq objectifs stratégiques dans le cadre de la première approche commune du secteur de la sécurité jamais adoptée par le pays. Elle a aussi permis de créer un réseau de 850 femmes médiatrices et 350 animateurs de groupes de jeunes, qui s'efforce de régler les différends locaux et de renforcer la cohésion sociale. Grâce au maintien de l'aide financière du Fonds, ces réseaux permettront de créer un système local d'alerte rapide et de prévention de la violence durant la période électorale qui s'annonce.

République démocratique du Congo : obtenir l'appui de donateurs par des moyens novateurs

35. La situation politique et les conditions de sécurité en République démocratique du Congo sont restées fragiles tout au long de 2015, et les tensions sont très vives à l'approche des élections nationales. Les résultats du maintien de la paix dans tout le pays sont mitigés du fait de ces tensions. Malgré ces difficultés, le Fonds a encouragé des modes de financement novateurs qui ont permis jusqu'à présent de mobiliser 12 millions de dollars auprès d'autres donateurs et a lancé le fonds d'affectation spéciale pour la cohérence de la stabilisation.

36. À la suite de la révision de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation, le Gouvernement a approuvé des stratégies et des plans de stabilisation pour trois provinces de l'est. Les plans sont axés sur le dialogue politique et prévoient une approche globale adaptée à chaque région. Une série d'initiatives ont été lancées dans le cadre de deux projets pilotes financés par le Fonds, notamment une série de débats au cours desquels les citoyens ont examiné la dynamique du conflit et les priorités des populations locales dans les régions de Mambasa et Kalehe, la conduite d'activités génératrices de revenus pour plus de 2 000 personnes vulnérables, la certification de huit sites d'exploitation minière, et la fourniture d'une aide à la médiation en cas de conflit, à la remise en état des postes de police et à la formation du personnel de sécurité.

Côte d’Ivoire : appuyer la tenue d’élections pacifiques

37. En prévision des élections d’octobre 2015, le Fonds a approuvé son deuxième plan des priorités en Côte d’Ivoire, pour un total de 12 millions de dollars. Les activités menées dans le cadre du plan ont beaucoup aidé mon Représentant spécial à promouvoir le dialogue et à apaiser les tensions entre les partis politiques dans le cadre de sa mission de bons offices, notamment grâce aux plateformes de dialogue mises en place pour faire participer les femmes et les jeunes durant la période pré-électorale. De plus, le Fonds a appuyé la création du premier centre du pays pour les femmes et les jeunes, similaire à celui qui existe en Guinée, qui a joué un rôle important dans la prévention de la violence tout au long de la période électorale. Dans l’ensemble, la violence liée aux élections a diminué et d’après les résultats, 21 % de femmes de plus qu’en 2010 ont voté. Enfin, la formation des Forces de défense et de sécurité ivoiriennes à la gestion des foules a permis de mieux contenir les flambées de violence avant, pendant et après les élections.

38. Mis à part les élections, le plan des priorités vise à asseoir les progrès réalisés dans le domaine de la consolidation de la paix grâce à l’investissement réalisé auparavant par le Fonds en renforçant la capacité de l’État d’assurer la fourniture des services et de promouvoir la cohésion sociale, l’autonomisation économique et le dialogue intracommunautaire. Dans le prolongement des travaux de la Commission dialogue, vérité et réconciliation, le plan des priorités a appuyé à la fois le programme national de cohésion sociale et la Commission nationale pour la réconciliation et l’indemnisation des victimes, l’objectif étant que toutes les victimes soient identifiées et que le programme de réparation soit global et ouvert à tous.

Guatemala : adopter des mesures historiques de lutte contre l’impunité

39. Depuis avril 2015, l’enquête dans le domaine de la lutte contre la corruption menée par le procureur en coopération avec la Commission internationale contre l’impunité au Guatemala fait la une des journaux. Elle a conduit à l’arrestation sans précédent de hauts responsables du Gouvernement, y compris de l’ancien Président. La crise politique qui a suivi a donné naissance à un mouvement social qui réclame les réformes structurelles en attente depuis l’accord de paix de 1996. Dans ces conditions, le plan des priorités de consolidation de la paix établi par le Fonds, qui visait à renforcer l’état de droit et à lutter contre l’impunité, et complétait ainsi les efforts réalisés par la Commission internationale, a cessé de s’appliquer en décembre 2015.

40. Une évaluation indépendante est en cours, mais d’après les premières indications, les investissements réalisés par le Fonds ont largement contribué à renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines clefs. Grâce aux efforts accomplis par le Fonds dans le domaine de la lutte contre l’impunité, le taux d’impunité a enregistré une chute historique, passant de 98 % en 2008 à 89 % en 2015. En outre, les données issues d’une plateforme informatique financée par le Fonds montrent que des progrès ont été faits dans les activités de maintien de l’ordre : le temps de transmission des plaintes est passé de plus de quatre heures en 2013 à 20 minutes fin 2015.

41. Avec l’aide de l’Initiative de promotion de l’égalité des sexes lancée par le Fonds, le Forum de femmes du Guatemala – réseau le plus vaste et le plus divers du pays – a été remis en activité et un accord a été signé avec le conseil de l’Accord

national de paix pour renforcer le rôle joué à l'avenir par les femmes dans le contrôle du respect de l'Accord.

Kirghizistan : piloter le tout premier projet transfrontalier du Fonds en vue de réduire les tensions régionales

42. Le Kirghizistan a tenu des élections parlementaires libres et relativement calmes en octobre, et franchi ainsi une étape importante depuis que la violence liée aux élections avait plongé le pays dans une situation de crise en 2010. À l'appui de l'engagement pris par le pays de régler les tensions sous-jacentes de 2010, les projets menés dans le cadre du plan des priorités de consolidation de la paix ont commencé à prendre de l'ampleur en 2015; des réformes politiques ont été adoptées pour renforcer le respect des droits de l'homme au niveau central, qui font écho aux progrès réalisés par les administrations locales autonomes pour ce qui est de promouvoir la cohésion sociale et de gagner la confiance des citoyens.

43. Cependant, les populations présentes le long de la frontière qui sépare le Kirghizistan du Tadjikistan ont continué de souffrir terriblement des tensions liées à la rareté des ressources au niveau local. Le Fonds financera des mesures de renforcement de la confiance entre les populations frontalières dans le cadre de sa toute première initiative transfrontière, qui a été approuvée au début de décembre. Le projet de 3 millions de dollars, qui réunit l'Organisation des Nations Unies, des responsables locaux, des représentants de la société civile et les gouvernements des deux pays vise à engager le dialogue entre des populations qui ne se font pas confiance et à rechercher des solutions concertées aux problèmes communs, tels que l'accès à l'eau et aux pâturages.

Madagascar : déterminer les priorités en matière de consolidation de la paix grâce à des consultations élargies

44. Madagascar a été admise à bénéficier de l'aide du Fonds en janvier 2015, le Gouvernement s'étant engagé à régler les problèmes à la base des crises politiques récurrentes depuis l'indépendance du pays en 1960. En décembre 2015, le Fonds a approuvé un plan des priorités de consolidation de la paix de 11,5 millions de dollars qui vise à améliorer la confiance entre les citoyens et les institutions publiques et à étendre la fourniture de services de base au sud du pays, négligé depuis longtemps. Le plan a été élaboré grâce à une série d'ateliers qui ont réuni des parties prenantes du Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies, des représentants de la société civile et les donateurs autour d'un débat constructif sur les lacunes, les difficultés et les priorités de la consolidation de la paix. L'appui du Fonds sera axé sur trois grands domaines : renforcement de l'état de droit et de la bonne gouvernance, une attention particulière étant portée à la réduction de la corruption; appui à la réforme du secteur de la sécurité; fourniture d'un appui global en faveur de la stabilisation du sud de Madagascar.

Mali : relancer la consolidation de la paix au lendemain de l'accord

45. Malgré les tensions et les combats persistants dans le nord du pays, une nouvelle occasion d'instaurer la paix est apparue au milieu de 2015, avec la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. S'appuyant sur l'élan suscité par l'Accord, le Fonds a fourni une aide

financière déterminante pour les actions à haut risque menées dans le nord du pays, où d'autres partenaires n'ont pas pu intervenir, ou n'ont pas réussi à le faire.

46. Avant le mois de juin, un projet de cantonnement financé par le Fonds avait fortement incité les combattants à signer l'Accord de paix. Après quelques retards, le projet a été élargi pour appuyer le cantonnement dans trois sites des régions de Gao et Tombouctou, grâce à la mobilisation de ressources supplémentaires auprès de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, du Canada et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

47. Une précédente allocation de 11 millions de dollars avait permis de renforcer la cohérence et l'intégration entre la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies. Elle visait à faire profiter les régions de Gao et Tombouctou touchées par le conflit des dividendes de la paix en leur donnant accès aux services de base et en leur offrant des possibilités d'emploi. Malgré un démarrage lent, des progrès importants ont été accomplis en 2015 : environ 4 500 enfants, dont 1 717 filles, ont repris le chemin de l'école, et une centaine de jeunes et de femmes ont bénéficié d'activités génératrices de revenus. Un projet conjoint du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a permis de mettre 16 trous de sonde à la disposition de 16 500 personnes, ce qui a réduit les rivalités concernant l'accès aux ressources en eau, peu abondantes. Un mécanisme de surveillance novateur à l'échelle locale a été mis en place à la fin de 2015, qui montrera si les progrès réalisés se traduisent par des gains durables en matière de consolidation de la paix.

Myanmar : aplanir les tensions communautaires et prévenir le recrutement d'enfants soldats

48. Le Myanmar a franchi plusieurs étapes importantes en 2015. Il a notamment signé l'Accord de cessez-le-feu national en octobre et tenu des élections historiques en novembre. S'appuyant sur ces progrès prometteurs, le Fonds a approuvé un projet de 1,5 millions de dollars pour mettre fin au recrutement d'enfants dans les forces et groupes armés, dans le prolongement d'un projet antérieur. Il a également alloué la somme de 2,5 millions de dollars pour contribuer à la mise en place du Centre pour la diversité et l'harmonie nationale, dont l'objet est d'atténuer les tensions intercommunautaires, en particulier dans l'État de Rakhine, grâce à la promotion du dialogue interconfessionnel, des études sociales et des mécanismes d'alerte rapide.

Népal : continuer d'appuyer la transition politique

49. En 2015, l'instabilité politique liée à la nouvelle constitution et les séismes dévastateurs qui ont ravagé le pays en avril et mai, faisant 5,4 millions de sinistrés et 8 900 morts, ont mis le processus de paix au Népal à l'épreuve. Durant la période qui a précédé l'adoption de la nouvelle constitution, les investissements du Fonds ont financé plusieurs grandes orientations et initiatives législatives destinées à lutter contre les facteurs persistants de conflit et à éclairer le processus de rédaction de la constitution. Plus précisément, un projet de 1,2 millions de dollars exécuté par l'OIM, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le PNUD a encouragé le dialogue entre les parties et la recherche d'un consensus sur les questions foncières litigieuses. Un projet de 2,2 millions de dollars mis en œuvre par le PNUD et ONU-Femmes a quant à lui contribué à la

création d'un organisme cadre pour les victimes du conflit, qui joue maintenant le rôle de chef de file dans la représentation des victimes face au Gouvernement, tandis qu'une initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a contribué à promouvoir la protection de la liberté d'expression des journalistes et des représentants de la société civile.

Niger : aider les jeunes et les femmes dans les régions exposées au conflit

50. En 2015, le Niger a dû faire face à des difficultés croissantes tant sur le plan humanitaire que sur celui de la sécurité, que l'instabilité et la propagation de la violence dans toute l'Afrique de l'Ouest et au Sahel ont aggravé. Face à ces pressions, il a renforcé les mesures de sécurité, déclaré l'état d'urgence dans la région de Diffa et joué un rôle actif dans la Force multinationale mixte. Cependant, les mesures de sécurité ont empêché le Gouvernement d'investir dans le développement socioéconomique et de s'attaquer au chômage des jeunes. Des préoccupations subsistent quant au fait que la marginalisation économique et le sentiment d'exclusion chez les jeunes (qui représentent 67 % de la population) risquent d'augmenter l'attrait de l'extrémisme violent et de la violence motivée par des raisons politiques dans le contexte électoral actuel.

51. Pour appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour limiter la propagation de la violence dans tout le pays, le Fonds a alloué en août 2015 la somme de 10 millions de dollars à un plan des priorités de consolidation de la paix, qui visait essentiellement à distribuer les dividendes de la paix aux populations marginalisées. De nature participative, le plan recouvre quatre grands domaines : offrir des possibilités socioéconomiques aux jeunes vulnérables; appuyer le dialogue national; prévenir les conflits au sujet des ressources naturelles; renforcer la sécurité dans les zones frontalières. Des projets devraient être lancés début 2016 en collaboration avec le BRSAO, qui visent notamment à instaurer un environnement propice aux élections à venir.

52. Le plan s'inscrit dans le prolongement d'un précédent projet de 3 millions de dollars destiné aux jeunes, qui s'est achevé en 2015. Selon une évaluation indépendante, le projet a permis à 1 554 femmes et jeunes de trouver un emploi et a conduit à la création de 800 petites entreprises. Ces résultats individuels sont encourageants et ont également entraîné une diminution de la violence et des activités illicites dans les municipalités visées.

Papouasie-Nouvelle-Guinée : promouvoir l'accord et améliorer le dialogue

53. Des élections parlementaires et présidentielle se sont tenues avec succès et de manière pacifique en mai dans la région autonome de Bougainville, au cours desquelles le Président a été réélu. Pour la première fois dans l'histoire de Bougainville, une femme qui s'était portée candidate à un siège à pourvoir a été élue. Il faudra continuer de renforcer les relations et le dialogue entre le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le nouveau Gouvernement de Bougainville, dans la mesure où les deux cherchent un terrain d'entente sur un certain nombre de questions clefs, telles que les arrangements financiers, la conduite d'un deuxième examen conjoint des accords d'autonomie de Bougainville, en 2016, et les préparatifs du futur référendum sur le statut de Bougainville.

54. Pour encourager un dialogue plus fréquent et ouvert entre les deux gouvernements, le PNUD a exécuté un projet de 2,5 millions de dollars qui a contribué à la conclusion d'un accord entre les trois quarts des factions armées dissidentes et le gouvernement de Bougainville. Le parlement de Bougainville était également visé par le projet, qui a permis au comité bipartite chargé du référendum de tenir sa toute première réunion. Au niveau local, une série de dialogues ont été lancés dans le cadre de projets financés par le Fonds : dans le sud de Bougainville pour faire face aux traumatismes et renvoyer les victimes vers les services de conseils dont ils ont tant besoin, et dans le centre de l'île en vue de renforcer le leadership des jeunes et l'engagement civique en faveur de la cohésion sociale.

Philippines : appuyer à la mise en œuvre de l'Accord global sur le Bangsamoro

55. En janvier 2015, des affrontements entre la police nationale, le Front de libération islamique Moro et les combattants islamiques pour la liberté des Bangsamoro dans le centre de Mindanao ont entraîné la suspension temporaire des dépositions faites devant le Congrès sur la loi fondamentale de Bangsamoro. Les affrontements se sont produits alors qu'un projet financé par le Fonds venait d'être lancé, dont l'objet était de promouvoir une large acceptation de l'Accord global sur le Bangsamoro grâce à un engagement politique aux niveaux national et régional et de faire profiter des zones à risque des dividendes de la paix. Tout au long de 2015, on s'est efforcé, dans le cadre de ce projet, de faciliter le dialogue politique sur la Loi fondamentale et de la faire connaître, et de prendre des mesures destinées à garantir la constitutionnalité et la légalité de l'accord de paix. Malgré ces efforts, l'adoption de la loi fondamentale par le Congrès et le Sénat a continué d'être retardée du fait de l'absence de quorum et de l'affaiblissement du soutien politique et public témoigné en faveur de la loi.

Somalie : promouvoir la cohésion des pays donateurs et le leadership national

56. Sous la direction de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et en partenariat avec le Département des affaires politiques, le Fonds a continué d'appuyer les priorités énoncées dans le Pacte pour la Somalie en octroyant une enveloppe de 12 millions de dollars à un ensemble de projets approuvés en 2015. En réponse à la demande du Président d'appuyer la stratégie de stabilisation du Gouvernement fédéral dans les zones récemment reconquises, le Fonds a alloué la somme de 4,2 millions de dollars à la Mission et au PNUD pour qu'ils aident l'État à étendre son autorité dans les zones de la région du centre-sud concernées. Cela a permis de créer cinq administrations régionales provisoires, et 15 autres sont prévues d'ici à la fin de 2016. Une enveloppe de 7,8 millions de dollars également accordée en 2015 appuie les priorités du Pacte pour la Somalie entérinées par le Comité directeur du Mécanisme pour le développement et la reconstruction de la Somalie, qui a recensé les priorités suivantes : la stabilisation dans les zones récemment reconquises; l'état de droit, la justice et le système pénitentiaire; les dialogues sur la formation de l'État et la réconciliation; la gestion des risques du Mécanisme; la conduite d'un projet pilote pour assurer la réadaptation, puis la libération, des détenus chabab de la prison de Baidoa.

57. En 2016, le Fonds collaborera avec la Banque Mondiale pour aller au-delà de la simple coordination dans le cadre de mécanismes de mise en commun des ressources et apporter un financement direct par l'intermédiaire du système financier de l'État.

Soudan du Sud : promouvoir la cohésion à l'échelle du système grâce à un réengagement

58. Si le Fonds a largement suspendu ses investissements depuis que le Soudan du Sud est retombé dans une situation de conflit à la fin de 2013, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a autorisé la prolongation de son plan des priorités de consolidation de la paix jusqu'à la fin de 2016 afin de permettre aux projets existants de donner des résultats. Cette décision intervient après la signature, en août 2015, de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, qui ouvrait la voie à une participation accrue. Depuis lors, le Fonds collabore avec la Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud et avec l'équipe de pays des Nations Unies pour fournir rapidement un appui à la mise en œuvre de l'accord de paix de 2015 dans le cadre d'une approche coordonnée et cohérente.

Sri Lanka : promouvoir la réconciliation grâce à un retour durable et à l'établissement des responsabilités

59. En novembre 2015, le Secrétaire général a déclaré que Sri Lanka remplissait les conditions requises pour bénéficier de l'aide du Fonds. Cette aide sera axée sur les priorités recensées au niveau national, y compris l'unité et la réconciliation nationales, et sur la résolution 30/1 du Conseil des droits de l'homme qui vise à favoriser la réconciliation et l'établissement des responsabilités et à promouvoir les droits de l'homme à Sri Lanka. Le Fonds appuiera les actions entreprises par mon Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition pour aider Sri Lanka à faire face aux séquelles des violations passées dans le cadre d'un processus de consultation nationale ouvert à tous. Dès le début de 2016, le Fonds conduira une évaluation du contexte de la consolidation de la paix pour éclairer l'élaboration d'un plan des priorités.

60. Avant de déclarer que Sri Lanka pouvait bénéficier de l'aide du Fonds, le Bureau du Coordonnateur résident, l'équipe de pays des Nations Unies, le Département des affaires politiques et le Fonds ont adopté une note d'orientation pour appuyer le nouveau programme de 100 jours du Gouvernement. S'appuyant sur cette note d'orientation, le Fonds a alloué 1,2 million de dollars au HCR et à l'UNICEF pour aider le Gouvernement dans la réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du pays – grief permanent depuis la fin du conflit, en 2009. Deux autres projets seront lancés début 2016 : un pour appuyer les consultations nationales et la stratégie relative à l'établissement de mécanismes crédibles et efficaces de justice transitionnelle, mené par le HCDH; l'autre pour appuyer le renforcement des capacités des mécanismes de réconciliation, dirigé par le PNUD.

Yémen : appuyer la médiation et la surveillance du respect des droits de l'homme dans une situation qui se détériore

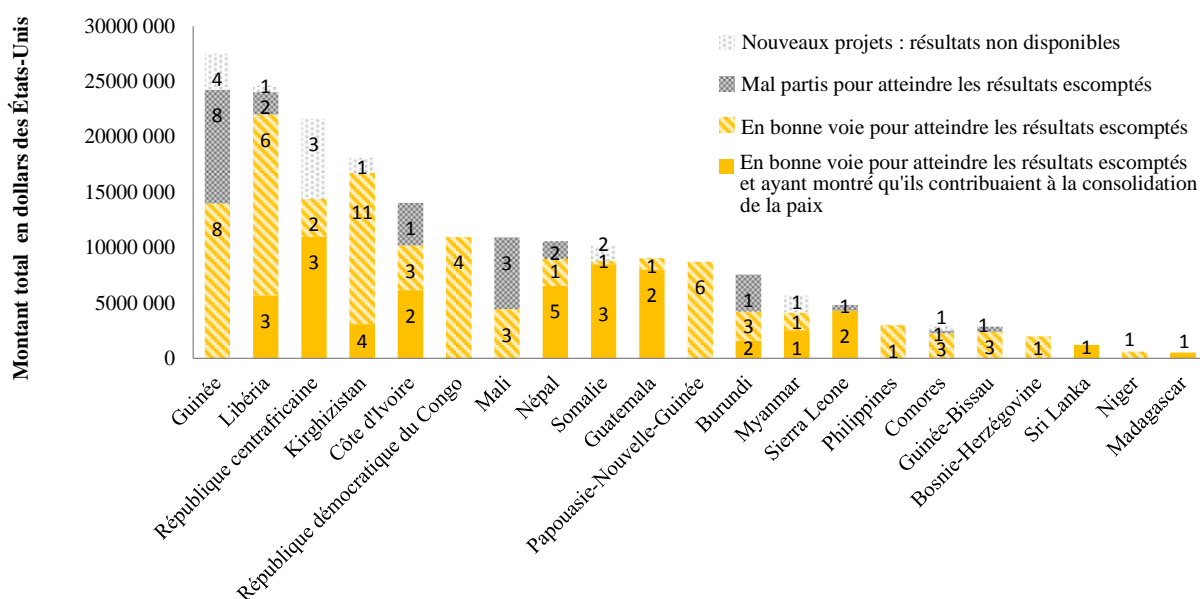
61. L'éclatement d'une guerre proprement dite à la fin de mars 2015 a contraint le Fonds à suspendre la majorité de ses investissements au Yémen dès avril. Il a toutefois autorisé la poursuite de la mise en œuvre de projets relatifs à la surveillance du respect des droits de l'homme, à la mise au point de modules pour l'établissement de programmes tenant compte du conflit et au renforcement limité des capacités des organisations non gouvernementales locales en ce qui concerne la programmation tenant compte du conflit. Le Fonds a en outre autorisé le maintien de l'appui aux efforts de médiation accomplis par mon Envoyé spécial pour le Yémen, ce qui a permis à l'équipe de négociation qui relève des Nations Unies de trouver un moyen de revenir à un processus politique grâce à un appui technique et

à la médiation. Pour ce qui est des perspectives pour 2016, le Fonds continuera d'appuyer les efforts de médiation dans l'espoir de trouver une solution politique à ce conflit dévastateur.

IV. Résultats des projets menés en 2015

62. En 2015, l'évaluation des résultats s'est fondée sur l'examen de 109 projets (tous en cours et mis en œuvre depuis plus de trois mois), soit 30 % de plus qu'en 2014¹. Les données ont été recueillies dans le cadre d'un processus consultatif qui s'est appuyé sur les rapports périodiques des responsables de l'exécution des projets, les rapports des comités directeurs mixtes, les rapports d'évaluation et les comptes rendus de mission, ainsi que sur les informations communiquées par le personnel du Fonds et les partenaires des Nations Unies. Les projets dont on a estimé qu'ils n'étaient pas bien partis pour atteindre les résultats escomptés ont reçu la note 1; ceux qui étaient sur la bonne voie ont reçu la note 2; quant à ceux qui étaient sur la bonne voie et qui ont montré qu'ils contribuaient à la consolidation de la paix – condition nettement plus difficile à remplir – ils ont reçu la note 3.

Figure I
Résultats des projets du Fonds pour la consolidation de la paix par pays et montant en dollars des États-Unis



Note : Les chiffres indiqués sur le graphique désignent le nombre de projets.

Source : Évaluations de projets, rapports périodiques et évaluations nationales indépendantes du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, décembre 2015.

¹ Les projets menés en Libye, au Soudan du Sud et au Yémen ont été exclus de l'étude en raison de l'insécurité généralisée qui règne dans ces pays.

63. À la fin de 2015, 81,7 % des projets inscrits au portefeuille du Fonds étaient en bonne voie pour atteindre les résultats escomptés, soit un peu plus qu'en 2014 (78,6 %). C'est un résultat remarquable, étant donné que l'examen semestriel du portefeuille du Fonds indiquait de moins bons résultats, avec seulement 71,6 % des projets en bonne voie, en raison des effets du virus Ebola, qui continuaient de se faire sentir en Afrique de l'Ouest, et des crises politiques et sécuritaires qui frappaient plusieurs pays bénéficiaires. Si la tendance s'est inversée, c'est en partie grâce au renforcement de la surveillance exercée par le personnel du Fonds et à son engagement actif, qui ont permis de reprogrammer des initiatives financées par le Fonds pour s'adapter aux situations nouvelles. En 2016, le Fonds officialisera ces procédures de suivi améliorées pour appuyer plus systématiquement les projets qui ne sont pas en voie d'atteindre les résultats escomptés et les remettre sur les rails.

Tableau 2

Résultats d'ensemble du Fonds pour la consolidation de la paix (2013-2015) : analyse des tendances

<i>Domaines prioritaires du Fonds pour la consolidation de la paix</i>	<i>Nombre total de projets</i>	<i>Pourcentage de projets en voie d'atteindre les résultats escomptés</i>	<i>Pourcentage de projets en voie d'atteindre les résultats escomptés et qui ont montré qu'ils contribuaient à la consolidation de la paix</i>
Domaine prioritaire 1			
1.1 Réforme du secteur de la sécurité	9	55,6	0,0
1.2 État de droit	16	93,8	31,3
1.3 Désarmement, démobilisation et réintégration	2	100,0	50,0
1.4 Dialogue politique	12	83,3	25,0
Total pour 2015	39	82,1	23,1
Total pour 2014	25	84,1	18,7
Point de référence (2013)	21	85,7	38,1
Domaine prioritaire 2			
2.1 Réconciliation	23	82,6	39,1
2.2 Gouvernance démocratique	8	62,5	12,5
2.3 Prévention et gestion des conflits	8	62,5	25,0
Total pour 2015	39	74,4	30,8
Total pour 2014	39	77,5	38,7
Point de référence (2013)	28	82,1	32,1
Domaine prioritaire 3			
3.1 Emploi	4	100,0	0,0
3.2 Accès équitable aux services sociaux	5	80,0	0,0
Total pour 2015	9	88,9	0,0
Total pour 2014	11	64,7	0,0
Point de référence (2013)	10	70,0	40,0

<i>Domaines prioritaires du Fonds pour la consolidation de la paix</i>	<i>Nombre total de projets</i>	<i>Pourcentage de projets en voie d'atteindre les résultats escomptés</i>	<i>Pourcentage de projets en voie d'atteindre les résultats escomptés et qui ont montré qu'ils contribuaient à la consolidation de la paix</i>
Domaine prioritaire 4			
4.1 Capacités de l'État	6	100,0	50,0
4.2 Extension de l'autorité de l'État	3	100,0	33,3
4.3 Gouvernance des ressources de consolidation de la paix	13	84,6	30,8
Total pour 2015	22	90,9	36,4
Total pour 2014	9	89,9	18,1
Point de référence (2013)	9	66,6	33,3
Total pour 2015	109	81,7	26,6

Source : Résultats établis sur la base d'évaluations de projets, de rapports périodiques et d'évaluations nationales indépendantes du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, décembre 2015.

64. Les projets qui engendrent des dividendes de la paix en créant des emplois et en appuyant la prestation de services essentiels dans les zones marginalisées ou touchées par le conflit ont montré des améliorations ces dernières années. Il reste toutefois difficile d'établir clairement qu'ils contribuent à la consolidation de la paix. Pour mieux comprendre comment ils sont liés à la consolidation de la paix, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, en coopération avec la Banque mondiale, le PNUD et le BIT, a entrepris en 2015 une étude dont l'objet est de donner des orientations fondées sur les faits en vue d'améliorer les programmes dans ce domaine. Les projets seront exécutés et évalués rigoureusement sur la base des recommandations issues de l'étude afin d'améliorer les programmes, de façon à concrétiser pleinement les dividendes de la paix et à donner de l'espoir aux populations touchées par les crises.

65. Comme le mandat du Fonds l'indique, les investissements réalisés par le Fonds ont pour but de mobiliser d'autres formes d'assistance financière et de débloquent des processus politiques. En 2015, 54 % des projets du Fonds ont été décisifs d'une au moins de ces façons, et à peine plus de 18 % d'entre eux ont permis de faire les deux. Dans le nord du Mali, par exemple, l'engagement ferme du Fonds en faveur d'un projet de cantonnement malgré d'importantes difficultés a permis de mettre en œuvre rapidement les principales dispositions du nouvel accord de paix et incité les donateurs bilatéraux à engager des fonds supplémentaires.

66. Le Fonds accorde une attention particulière à des environnements et à des projets qui sont considérés comme novateurs ou à haut risque. De manière générale, ces projets tirent parti d'une conjoncture politique propice, l'idée étant de faire rapidement la différence en attendant que d'autres sources de financement deviennent disponibles. D'après l'indice de risque du Fonds, en 2015, près de 70 % des projets inscrits au portefeuille du Fonds présentaient un risque moyen ou élevé (dont 22 % un risque élevé). Parmi les projets jugés les plus risqués figurent des initiatives novatrices menées au Libéria, au Mali, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et en Somalie.

V. Surveillance et gestion du Fonds

A. Groupe consultatif

67. Le 2 février 2015, j'ai nommé 10 membres au quatrième Groupe consultatif du Fonds pour la consolidation de la paix, le mandat du troisième groupe, qui avait été prolongé, ayant pris fin le 31 octobre 2014. À sa première réunion, en avril 2015, le Groupe consultatif a procédé à un échange de vues avec le Président du Groupe consultatif d'experts chargé de l'examen du dispositif de consolidation de la paix en 2015, examiné les activités menées par le Fonds en Guinée-Bissau et le financement de la consolidation de la paix et, en collaboration avec le PNUD et le Département des opérations de maintien de la paix, débattu de l'extension de l'autorité de l'État dans les pays bénéficiaires.

68. Le Groupe consultatif a tenu sa deuxième réunion en octobre 2015 à Washington, où il a été accueilli par le réseau de la Banque mondiale sur les pays fragiles et exposés aux conflits et à la violence. L'objet de la réunion était de renforcer la coopération entre la Banque mondiale et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix. Le Groupe consultatif a examiné les recommandations issues de l'examen du dispositif de consolidation de la paix de 2015, les possibilités de collaboration avec la Banque mondiale en matière d'analyse, de planification, de suivi et d'évaluation en général, et la collaboration entre la Banque mondiale et le Fonds en République centrafricaine en particulier.

69. Le Groupe consultatif s'est dit préoccupé par les prévisions de recettes du Fonds, qui devraient se situer bien en deçà de l'objectif de 100 millions de dollars, et a insisté sur le fait que le Fonds devait recevoir un financement prévisible suffisant pour faire face à l'augmentation des besoins.

B. Budget et personnel

70. Le budget alloué à la gestion du Fonds est financé par un prélèvement de 3 % sur les contributions des donateurs. Pour l'année 2015, les dépenses prévues s'élevaient à 2 838 297 dollars (soit 1,4 % de moins qu'en 2014), dont la majeure partie était affectée aux dépenses directes de personnel (58 %), pour les 12 postes de permanent et de temporaire (dont 9 membres du personnel du Fonds). Le loyer représentait 9 % et les frais de voyage du personnel du Fonds et du Groupe consultatif 8 %. En 2014, les contributions se sont élevées à 78,3 millions de dollars et ont généré 2,4 millions de dollars de recettes pour 2015. Pour tirer le meilleur parti de ses revenus, le Fonds a effectué volontairement la majorité des voyages en classe économique et a bénéficié de l'aide de trois auxiliaires programmes financés par le Japon et la Suisse, et cofinancés par l'Australie. Par conséquent, seuls 9 des 12 postes ont été imputés sur les frais généraux du Fonds. Pour 2015, le montant final des dépenses est estimé à 2,1 millions de dollars.

71. Les dépenses du Fonds devraient être ramenées à 2,5 millions de dollars en 2016, réduction directement liée à la diminution des recettes escomptées. Malgré les contraintes financières, le Fonds continuera d'offrir des programmes de qualité grâce à son projet d'appui technique en tirant parti des partenariats qu'il a conclus avec l'African Centre for the Constructive Resolution of Disputes, Interpeace et la Fondation PeaceNexus et cherchera à bénéficier du renfort de personnel détaché par

des organismes des Nations Unies et d'un appui financier pour les auxiliaires programme. En outre, le Bureau redoublera d'efforts pour mobiliser des ressources, en s'appuyant sur les réalisations du Fonds et sur l'évaluation positive issue de l'examen du dispositif de consolidation de la paix de 2015.

C. Atelier mondial du Fonds pour la consolidation de la paix

72. En novembre 2015, le Fonds et l'African Centre for the Constructive Resolution of Disputes ont accueilli leur troisième atelier mondial, organisé cette fois encore grâce au financement généreux du Gouvernement finlandais. Tenu à Durban (Afrique du Sud), l'atelier a rassemblé 45 participants représentant des organismes des Nations Unies, des secrétariats de fonds, ainsi que les gouvernements et la société civile de 14 pays, pour cinq jours de débats et une formation au suivi des programmes de consolidation de la paix et à l'établissement de rapports y relatifs.

D. Amélioration du suivi et de l'évaluation

73. Donnant suite aux recommandations issues de l'examen du dispositif de consolidation de la paix de 2015, l'équipe de suivi et d'évaluation a lancé en 2015, en partenariat avec la Fondation PeaceNexus, deux initiatives visant à donner aux partenaires locaux les moyens de concevoir, surveiller et évaluer les programmes de consolidation de la paix. Une série d'orientations permettra au Fonds de lancer en 2016 un système de suivi au niveau local et de donner ainsi aux populations la possibilité de faire entendre leur voix au sein des mécanismes de gouvernance du Fonds qui se trouvent dans le pays. Le Fonds a également appuyé la conduite de sondages d'opinion au Kirghizistan et au Mali pour s'assurer que l'on mesure régulièrement la confiance et la tolérance des citoyens et d'autres éléments essentiels pour promouvoir la paix.

74. En 2015, le Fonds a commencé à appliquer une nouvelle stratégie d'évaluation qui encourage à procéder plus fréquemment à des analyses et des ajustements pour s'adapter plus facilement aux contextes de consolidation de la paix en perpétuelle évolution. L'équipe de suivi et d'évaluation du Fonds compte deux nouveaux spécialistes depuis 2015 : un chargé d'aider les partenaires locaux durant la conception et de l'exécution des activités financées par le Fonds, l'autre chargé exclusivement de gérer les évaluations indépendantes commandées par le Fonds. Cette division du travail permet de s'assurer que les partenaires locaux reçoivent les orientations dont ils ont besoin pendant les phases de conception et de mise en œuvre des initiatives de consolidation de la paix, tout en préservant la distance critique nécessaire aux fins de l'évaluation.

75. Le Fonds a continué de donner des orientations au cours de l'élaboration des programmes par le biais de missions d'appui en République centrafricaine, au Libéria, en Somalie et à Sri Lanka et dans le cadre de missions prolongées en Guinée. Renforçant ce soutien, l'équipe de suivi et d'évaluation a géré des évaluations en Colombie, au Guatemala et au Libéria, et apporté son concours à l'évaluation des activités appuyées par le Fonds au Népal et au Niger.

VI. Conclusion

76. Le Fonds entame l'année 2016 face à un paradoxe. Il ressort d'études indépendantes que le Fonds joue un rôle unique pour ce qui est d'appuyer les initiatives essentielles mais risquées et de promouvoir la cohérence sur le terrain, mais la baisse des engagements des donateurs l'obligera à faire des choix d'investissements difficiles durant l'année à venir. Les recettes ayant été faibles en 2015, le Fonds ne disposera, sauf changement important dans la mobilisation des ressources des donateurs, que d'environ 60 millions de dollars pour ses programmes en 2016, ce qui l'obligera à allouer des sommes moins importantes à un plus petit nombre de pays.

77. Face à ce problème, le Fonds lancera de nouvelles procédures de gestion en 2016 pour veiller à ce que les ressources disponibles soient utilisées au mieux et investira dans une stratégie de communication pour présenter aux décideurs des arguments en faveur d'un niveau suffisant de financement prévisible.

Il ressort expressément des études menées en 2015 que les besoins de financement du maintien de la paix augmentent au niveau mondial, et non l'inverse. Le Fonds de consolidation de la paix s'appuiera sur les conclusions de ces études pour se repositionner en 2016. Il va commencer l'année en faisant le point sur les besoins en matière de consolidation de la paix à l'échelle mondiale afin de mettre clairement en évidence l'ampleur de la demande et montrer que les niveaux actuels d'aide sont loin de répondre aux besoins mondiaux.
